



www.ccig.ch

Novembre 2023

No 10

CCIGinfo

Mensuel de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Politique

Le Grand Conseil était invité à la Maison de l'économie pour une soirée d'échanges fructueux.

► PAGE 3

Commerce international

Signature d'un accord début septembre entre la CCIG et la Chambre de commerce bruxelloise.

► PAGE 4

Emploi

Delphine Bachmann et son Département de l'économie et de l'emploi en campagne contre l'âgisme en entreprise.

► PAGE 5



PRÉVOYONS ENSEMBLE LA PÉRENNITÉ ET LA SUCCESSION DE VOTRE ENTREPRISE

- N°1 en Suisse
- 2000 produits
- 20 agences
- 1000 transactions / an

Tél. 022 700 22 22
pme@remicom.com

REMI(COM)

LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCES - ENTREPRISES

www.remicom.com

Énergie

Réforme nécessaire de l'énergie : les Chambres s'accordent

Durant la session d'automne (11-29 septembre), les deux Chambres se sont accordées sur une grande réforme de l'énergie, approuvant ainsi la Loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LapEl) reposant sur des énergies renouvelables.

Ce « Mantelerlass », ou acte modificateur unique, vise principalement deux objectifs : augmenter la production d'électricité renouvelable et accroître la sécurité d'approvisionnement durant la saison froide. Des compromis ont été nécessaires de tous côtés pour aboutir à ce texte. Il s'agit assurément d'un pas dans la bonne direction, mais qui ne suffira pas à relever le défi conjoint de la décarbonation et de l'électrification massive du pays.

Le contexte

La production annuelle suisse d'électricité couvre à peu près les

besoins nationaux avec néanmoins de grandes fluctuations saisonnières. En été, l'électricité est abondante dans le pays, les barrages et le photovoltaïque tournent à plein régime. Durant la saison froide, la production domestique ralentit. Les barrages, remplis au début de l'automne, se vident peu à peu jusqu'à atteindre leur niveau le plus bas vers la fin de l'hiver. Durant le creux de la saison froide, la Suisse importe traditionnellement des pays voisins, France et Allemagne principalement. Ces dernières années, la situation déjà tendue

s'est détériorée davantage. En 2017, le peuple suisse a accepté la Stratégie énergétique 2050, actant une sortie progressive du nucléaire. La même année, le Parlement a ratifié l'accord de Paris, engageant le pays à atteindre le net zéro d'ici 2050, objectif confirmé dans les urnes par le peuple en juin 2023 (Loi sur le climat et l'innovation). Le nucléaire et les énergies fossiles assurant l'approvisionnement en énergie par temps froid, le défi à relever est considérable. La Suisse doit trouver une solution pour **près de 75 % de son énergie**.



©ander weiering/unsplash

L'une des conséquences de la réforme de l'énergie est la procédure accélérée qui permettra d'enrichir le parc éolien à l'avenir.

suive page 2

START YOUR INTERNATIONAL CAREER

BACHELOR AND MASTER PROGRAMS IN:

- International Management
- International Relations and Diplomacy
- Digital Media
- Business Analytics
- Computer Science

Double degree with University of Plymouth (UK)

IIG.CH
in



► suite de la page 1

NATHALIE HARDYN
directrice du Département politique



EDITORIAL

Soyons à la hauteur des futurs défis !

L'énergie n'est pas un bien comme les autres. L'énergie est un bien essentiel à toute activité économique et plus largement au fonctionnement de nos sociétés. Le projet du Parlement fédéral devait répondre à un double enjeu, écarter le risque de pénuries hivernales et décarboner l'économie d'ici à 2050.

L'arbitrage entre protection de la nature et transition énergétique aura été l'enjeu central des discussions des Chambres, aboutissant in fine à un compromis très helvétique. Un petit nombre de projets permettant d'accroître de manière significative la production d'électricité pourra être mis en place rapidement grâce à des concessions faites en matière de protection du paysage notamment. Des réserves naturelles d'importance nationale sont toutefois préservées et des débits résiduels, vitaux pour la faune aquatique, sont garantis.

Le corollaire de ces compromis est malheureusement la faiblesse des moyens mis à disposition. La Suisse doit remplacer près de 75 % de son énergie (nucléaire et fossile) par du renouvelable ou, à défaut, par de l'importation. Le Parlement vient de fixer des objectifs ambitieux, mais il ne propose que des outils permettant de gagner à peine quelques pour cent.

La lenteur de la mise en œuvre fait par ailleurs douter de la capacité de la Suisse à atteindre ses objectifs. Pire, elle ne répond que très imparfaitement au risque de pénurie hivernale, qui augmentera encore dès 2025, quand l'Union européenne réduira les exportations d'électricité vers les États tiers. Sans accord, la Suisse verra sa capacité de participation aux plateformes de négociation de l'électricité diminuée. Or, l'accord est suspendu à la conclusion de l'arlésienne institutionnelle.

Difficiles à chiffrer, les conséquences économiques et sociales d'une rupture d'approvisionnement seraient évidemment dramatiques aujourd'hui. Elles le seront encore davantage d'ici quelques années, quand toute l'économie, nos transports et nos chauffages tourneront à l'électron. Si la loi votée, et déjà menacée par un référendum, est un premier pas, d'autres actions beaucoup plus ambitieuses devront suivre.



Malgré un faible potentiel de développement, les barrages sont au cœur de la stratégie énergétique de la Suisse grâce à leur capacité de stockage.

Sur le plan européen, la situation n'est pas meilleure. La guerre en Ukraine a réduit à néant les espoirs des pays souhaitant s'appuyer sur le gaz russe pour sortir du nucléaire ou d'énergies fossiles plus polluantes. Les besoins en électricité durant la saison froide vont s'accentuer sur tout le continent. Sans une intégration dans le marché européen de l'électricité, les importations seront plus difficiles et plus chères.

Objectifs de production

Allant plus loin que les valeurs proposées par le Conseil fédéral, le Parlement a fixé un minimum de 35 TWh d'électricité produite en 2035 grâce aux énergies renouvelables (excluant l'hydraulique) et 45 TWh en 2050. Les exigences pour l'énergie hydraulique sont fixées à 37,9 TWh et 39,2 TWh (33,5 TWh en 2022 avec néanmoins des pics à 40 suivant les années). Le potentiel étant déjà fortement exploité, la progression est faible.

Pour donner un sens à ces valeurs, il est important de les remettre dans leur contexte. En 2022, la consommation totale d'énergie suisse était de 765 070 TJ, soit 212,5 TWh. La part de renouvelable (excluant l'hydraulique) se situant à 6 TWh. Autrement dit, nous avons 11 ans pour multiplier le renouvelable par 6. En 2050, l'hydraulique et les autres

énergies renouvelables devront couvrir environ 40 % de la consommation actuelle.

Un approvisionnement hivernal accru

Afin d'assurer l'approvisionnement hivernal, la production devra être augmentée d'au moins 6 TWh contre 2 TWh proposés par le gouvernement. Concrètement, les grandes installations hydrauliques, photovoltaïques, éoliennes et de pompage-turbinage pourront être plus facilement construites.

Désormais d'intérêt national, leur établissement primera sur la protection de la nature ou du paysage. Ce point aura été l'un des objets de discorde jusqu'à la fin entre ceux qui privilégient l'accroissement rapide de production d'énergie renouvelable et les avocats de la défense de la nature et des paysages.

Concrètement, les objectifs pourront être réalisés grâce à seize centrales hydroélectriques, dont huit en Valais, qui bénéficieront de procédures accélérées. En accroissant rapidement la quantité d'électricité indigène produite en hiver, la Suisse pourra réduire sa dépendance à l'importation. Si les objectifs ne sont pas atteints, les installations plus petites obtiendront les mêmes passe-droits. Toutefois, les réserves d'oiseaux sauvages et d'oiseaux

migrateurs et les biotopes d'importance nationale seront protégés.

Autres mesures et arbitrages

Les nouveaux bâtiments d'une surface supérieure à 300m² auront l'obligation d'être équipés de panneaux photovoltaïques. Ici également, le compromis aura été difficile à trouver entre ceux qui voulaient obliger plus largement et ceux qui s'y opposaient pour des questions de faisabilité et de rentabilité.

Le marché ne sera pas complètement libéralisé pour le moment, mais des communautés de producteurs, distributeurs et consommateurs pourront être créées localement.

Une prime de marché flottante sera introduite permettant une meilleure rétribution pour l'électricité injectée si le prix de production devait tomber sous celui de l'offre.

Certaines procédures pour la pose de panneaux solaires seront facilitées et la Confédération jouera un rôle en équipant ses propres bâtiments.

Finalement, est inscrite dans la loi l'obligation pour les fournisseurs de se fixer des objectifs d'efficience, bien connus à Genève avec éco21 des SIG. Cela signifie que le producteur/fournisseur doit encourager la réduction de la consommation. ■

Protéger ses enfants, c'est miser sur une fondation solide.

150 ans d'engagement bénévole au seul service des **orphelins** et **enfants d'invalides**.



www.fsmo.ch



fsmo
150 ANS

Infrastructures

Une nouvelle ligne ferroviaire Genève-Lausanne est nécessaire

Quatre associations économiques et patronales (CCIG, Centre Patronal, FER et CVCI) se sont mobilisées le 19 octobre dernier afin d'appeler, dans un communiqué commun, le Conseil fédéral et les Chambres à renforcer le réseau ferroviaire de l'Arc lémanique.

A l'heure actuelle, aussi bien la route que le rail sont sous pression et le moindre incident entraîne l'effondrement total du système. Si le Parlement fédéral a récemment décidé de réaliser une troisième voie autoroutière entre Genève et Nyon, des mesures dans le domaine ferroviaire sont également indispensables pour assurer une liaison viable sur le long terme. La métropole lémanique (Genève-Vaud) connaîtra en effet à l'horizon 2050 une augmentation significative de sa population, avec plus de 340 000 habitants supplémentaires. Concernant le fret ferroviaire, deux sillons par

heure et par sens sont actuellement à disposition entre Genève et Lausanne. Pourtant, d'après les projections, le trafic marchandises devrait croître de 40 à 45 % d'ici 2040.

L'attractivité d'une région repose notamment sur la qualité de vie, ses infrastructures et sa mobilité. Plusieurs pôles de développement sont en cours d'études ou de développement entre Genève et Lausanne. Dans le périmètre genevois, cela représente 45 000 nouveaux logements et jusqu'à 75 000 nouveaux emplois d'ici 2050. Face à ces développements, l'Arc léma-

nique, qui représente le deuxième poumon économique du pays, aura besoin de nouvelles infrastructures pour faire face aux défis.

Après plusieurs décennies de sous-investissement dans le rail romand, il est temps de rétablir la situation et d'assurer une meilleure connexion, ce qui renforcera l'économie romande. Pour toutes ces raisons, les quatre associations économiques et patronales soutiennent les motions d'[Olivier Français](#) et de [Roger Nordmann](#) demandant la construction d'une ligne CFF supplémentaire entre Genève et Lausanne. ■



Une nouvelle ligne ferroviaire permettrait de faire face à l'évolution démographique et de renforcer l'attractivité, et donc l'économie, de la région.

Politique

Nouvelle législature : l'économie à la rencontre du Grand Conseil

Le 20 septembre, la CCIG a eu le plaisir de convier les membres du Grand Conseil à la Maison de l'économie pour une soirée d'échanges destinée à mieux faire connaissance. Toutes les sensibilités politiques présentes au Parlement ont répondu à l'appel de la CCIG. L'économie genevoise était quant à elle représentée dans sa diversité par les membres du Comité et du Conseil économique de la Chambre.

Dans son allocution de bienvenue, [Laurence de la Serna](#), vice-présidente de la CCIG, a rappelé sa volonté d'entamer cette législature dans un esprit constructif.

Puis, la Chambre a présenté brièvement les spécificités de l'économie genevoise ainsi que son rôle politique. La CCIG a rappelé qu'elle fait entendre la voix des entreprises principalement dans les domaines de la fiscalité, de la mobilité, de l'énergie et de l'aménagement. Elle a également réitéré son souhait pour Genève d'une prospérité éco-

nomique durable, impliquant notamment un tissu diversifié et la vision d'un entrepreneuriat performant sur les plans économique, social et environnemental. Invitée à cette occasion, la Fondation pour l'attractivité du Canton de Genève a présenté son étude dont les résultats ont alimenté les discussions durant la soirée.

Les échanges ont été riches, parfois animés, mais toujours dans un esprit constructif. Mission accomplie pour cette manifestation dont l'objectif était précisément de proposer un cadre propice à un dialogue bénéfique pour le Canton. Dialogue que la Chambre souhaite poursuivre tout au long de la législature.

Dans son discours de conclusion, [Vincent Subilia](#), directeur général de la Chambre, a inscrit l'action de la CCIG dans la continuité de la mission fixée par son fondateur [Ernest Pictet](#) il y a 158 ans. « Vous êtes chez vous à la Maison de l'économie ! », a-t-il déclaré au terme de la soirée. ■

sig-ge.ch/genilac

Finance

Building Bridges 2023 : quand la finance se mobilise pour la durabilité

Du 2 au 5 octobre dernier à Genève, la 4^{ème} édition de Building Bridges a rassemblé plus de 2500 acteurs du secteur financier, de l'économie réelle et la communauté internationale. Le but était de faire progresser la finance durable et d'aborder l'interdépendance des capitaux humains, sociaux, naturels, climatiques et financiers.

Durant quatre jours, des participants de 111 pays ont confronté leurs opinions pour faire avancer les objectifs fixés par l'Agenda 2030. Au fil des ans, la conférence Building Bridges a visibilisé les tendances et voix marquantes de la transition. L'édition 2023 a accueilli plus de 70 événements.

ments menés par 150 institutions pour explorer la crise climatique, l'impact de la finance sur la nature et les inégalités sociales. Le sommet 2023 a été marqué par le lancement des recommandations de la Taskforce on Nature-Related Financial Disclosures (TNFD) qui visent à améliorer les investissements des entreprises. Cette étape majeure reconnaît le besoin urgent de mesurer l'impact de l'activité humaine non seulement sur le climat, mais aussi sur les écosystèmes naturels. La conférence a accueilli les initiatives et projets qui dessineront l'agenda global de la finance durable, tel que le workshop de Charm el-Cheikh établi à la COP 27 et porté par la Convention-cadre des Nations unies



sur les changements climatiques. La semaine a également promu des opportunités d'investissement dans les marchés émergents et célébré les 10 ans de Seedstars qui soutient des entrepreneurs du Sud.

La prochaine conférence est prévue du 9 au 12 décembre 2024 au Centre international de Conférences Genève (CICG). ■

Une action
GÉnergie

Vous êtes propriétaire immobilier ?

Soutien pour le nouveau règlement relatif à l'abaissement de l'IDC et la substitution de fossile

Réduire vos coûts de rénovation grâce aux subventions

Diminuer votre facture énergétique grâce aux économies d'énergie

5
Bonnes raisons de vous lancer !

NOUVELLE RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Augmenter la valeur de votre bien

Diminuer vos impôts, travaux déductibles dans l'année de facturation

Améliorer votre confort de vie et la qualité de l'environnement

Déposez votre dossier avant le 31.12.23 et avant le démarrage des travaux sur www.ge-energie.ch
GE-environnement 022 546 76 00



Le Programme Bâtiments



Commerce international

Accord avec la Chambre de commerce de Bruxelles



De g. à dr. : Wouter van Gulck, Olivier Willocx, Vincent Subilia et Gilles Rufenacht, respectivement directeur général et président de la CCIG.

Le Comité de la CCIG s'est rendu début octobre à Bruxelles. L'objectif était de défendre les intérêts de ses Membres au cœur de l'Europe et y renforcer sa collaboration avec ses homologues européens, en particulier la Chambre de Commerce et Union des Entreprises de Bruxelles (BECI) et son directeur Olivier Willocx, ainsi que les Chambres belges et leur directeur Wouter Van Gulck.

Lors d'une réunion organisée à la Mission suisse auprès de l'Union européenne, les membres du Comité se sont longuement entretenus avec Alexander Renggli, ministre et chef de mission suppléant, Benjamin Frei, conseiller pour les relations commerciales, et François Baur, représentant bruxellois d'économie-suisse. À l'issue de cette visite, la CCIG a signé un accord de partenariat avec la Chambre de commerce bruxelloise, pionnière de l'évolution digitale de nos institutions. ■

Solidarité

Réfugiés ukrainiens : Bevel ON répond aux défis de leur intégration

Depuis le début de la guerre en Ukraine, en 2022, plus de 6 millions de réfugiés ukrainiens ont cherché asile dans le monde. Connue pour ses valeurs d'ouverture et de multilatéralisme, la Suisse en a accueilli 65 000, dont 4 000 à Genève. Cette réponse massive, notamment de la part des autorités, a suscité beaucoup d'émotion au sein de la communauté ukrainienne. Et la CCIG a joué un rôle clé dans la mobilisation des entreprises.

Néanmoins, rendue complexe par le traumatisme de la guerre et de la migration forcée, l'intégration des réfugiés n'est pas sans défis. L'association genevoise Bevel ON a mis en place un programme pour faciliter l'intégration des professionnels réfugiés en Suisse. Il inclut des séminaires pour restaurer leur

confiance et leur motivation, ainsi que pour développer leur image professionnelle. En un peu plus d'un an, ils ont été plus de 120 à suivre ce programme. 53 % ont trouvé un emploi, suivi des stages, participé à des activités de bénévolat ou entrepris des études en Suisse.

Vu son succès, ce programme est appelé à se développer pour accueillir des réfugiés venant d'autres pays. Mais une telle action ne saurait être entreprise par un seul groupe de passionnés. Bevel ON n'a pu la mener à bien que grâce au soutien de la communauté genevoise, des institutions éducatives et des entreprises tant locales qu'internationales. Cet effort ne doit absolument pas faiblir : pour les réfugiés, il est le garant d'une intégration réussie. ■

■ CONTACT : impact@bevel.world

Ressources humaines

Étude sur le recrutement dans les PME : les résultats

Des perspectives positives

Entre 2022 et 2023, 29 % des PME suisses ont augmenté leur budget de recrutement et 52 % l'ont maintenu stable. Celles qui l'ont le plus revu à la hausse (42 %) sont les entreprises de taille moyenne, de 50 à 249 employés. Leurs principaux objectifs : pourvoir des postes vacants (30 %), améliorer les qualifications du personnel (15 %), renforcer la diversité de l'équipe (14 %) et recruter pour des créations de postes (12 %).

Postes vacants difficiles à pourvoir

Seuls 22 % des entreprises estiment que c'est facile de trouver les bons candidats. 40 % des microentreprises, jusqu'à 9 employés, peinent davantage que les petites entreprises, de 10 à 49 employés (26 %), et que les entreprises de taille moyenne (22 %). Parmi les raisons qui expliquent ces difficultés, citons le manque de qualifications (37 %), les attentes salariales (27 %) et la flexibilité entre le lieu de travail et le télétravail (18 %). Autre facteur limitant pour les PME : le peu de ressources internes disponibles en

termes de temps et de budget allouées au recrutement. Et cela malgré des atouts non négligeables tels que atmosphère de travail conviviale (32 %) et flexibilité relative (16 %), qu'elles ont d'ailleurs du mal à communiquer. En outre, des salaires perçus comme bas (22 %) et un manque de professionnalisme dans le processus d'embauche (26 %) comptent parmi leurs principales faiblesses.

Ce que les candidats doivent savoir

Pour les entreprises, quelle que soit leur taille, les qualifications adéquates constituent le premier critère de sélection, 55 % le considérant comme très important. Les entreprises de taille moyenne accordent également une grande importance à la capacité à travailler en équipe (44 %) et à bénéficier d'une expérience préalable pertinente (42 %). Pour les petites entreprises, outre les qualifications professionnelles, la capacité à travailler de manière autonome (45 %) et l'engagement sont les critères les plus importants (40 %).

L'étude fournit des solutions

Dans un contexte de taux de chômage historiquement bas en Suisse, le recrutement restera un défi pour les PME. Une chose est sûre : les entreprises bénéficiant d'informations à jour sur les niveaux de rémunération et les avantages, sur les tendances du marché du recrutement, mais aussi sur les critères clés pour attirer les candidats et disposant d'un processus de recrutement rationalisé seront clairement mieux positionnées que les autres pour attirer les talents. D'une manière générale, les entreprises qui font appel à des agences de recrutement rencontrent moins de difficultés pour pourvoir leurs postes vacants.

À propos de l'étude

502 (co)décodeurs en matière de recrutement de personnel dans les PME ont été interrogés en ligne entre février et mars 2023. Le questionnaire a été conçu par PageGroup Suisse et Marketagent, cabinet d'études de marché indépendant. ■

■ TÉLÉCHARGER L'ÉTUDE
<https://tinyurl.com/GuideDesSalaires>

Emploi

Employabilité des +50 ans : une campagne contre les préjugés

Le Département de l'économie et de l'emploi, que dirige la Conseillère d'Etat Delphine Bachmann, a lancé LevelPlus, une campagne contre l'âgisme en entreprise, censée lutter contre des préjugés qui ont la vie dure à notre époque : les 50 ans et plus ne sont professionnellement plus « bons à rien ». Résultat : quand on perd son emploi à 50 ans passés, on perd sa désirabilité dans le monde du travail et on a toutes les peines à en retrouver un.

La Ministre l'a assuré : l'emploi des 50 ans et plus est une priorité. Seuil d'incompétence atteint, soucis de santé, perte de motivation, coûts plus élevés, vieux réflexes, recyclage d'idées et vision dépassée : ces préjugés ne tiennent pas face à des arguments comme l'expérience, le savoir-faire, la rési-

lience ou la transmission. À cela s'ajoute la capacité à résoudre des problèmes complexes, à gérer des situations délicates ou à inspirer des équipes.

Démarrée par deux phases de teasing, du 12 et du 19 septembre au 4 octobre, la campagne a invité les recruteurs à penser inclusion, diversité et valorisation en pointant du doigt les faux prétextes qui desservent les employés et managers « atteints de séniorté ».

Diffusée tout le mois d'octobre, la révélation a pris le contre-pied desdits prétextes par la mise en avant d'arguments « juste sous vos yeux ». Et de conclure par une signature pertinente : LevelPlus – Les talents qui manquent à vos recrutements. Si elle est bien vue, on n'a toutefois pas fini d'en parler. ■

Industrie-Genève

Upcycling : pour une mode circulaire et écologique

Durant tout le mois de novembre, Léman Bleu diffuse « Le Monde de Demain » (48^e émission) sur le thème de « l'Upcycling mode » ou surcyclage appliqué à la mode. Le principe est simple : on récupère des textiles - vêtements, tissus, rideaux, etc. - pour leur donner une nouvelle

vie dans une qualité supérieure. Cette pratique créative promeut une mode circulaire et écologique. Interview en plateau de [Marie-France de Crécy](#) (L'Upcyclerie) et reportage auprès de deux marques écoresponsables, Larma Studio et Sarah Bounab.

Industrie-Genève est une association née de la volonté de l'Union industrielle genevoise (UIG), de la CCIG, de la Fondation pour les terrains

industriels (FTI) et de l'Office de promotion des industries et technologies (OPI) de promouvoir et valoriser l'industrie à Genève. ■

Pour voir cette émission, rendez-vous sur
<https://tinyurl.com/LeMondedeDemain-No47>



Enzo, 56 ans – Sales manager

L'efficacité et l'expérience, juste sous vos yeux.

LevelPLUS
LES TALENTS
QUI MANQUENT
À VOS RECRUTEMENTS
level-plus.ch



LE COIN DE L'ARBITRAGE

Comment se passe un arbitrage ?



Comme vous avez pu le lire dans le numéro précédent du CCIGinfo, l'arbitrage offre aux entreprises une solution intéressante, en particulier lorsqu'on le compare aux procédures devant les tribunaux étatiques. Malgré ses nombreux avantages, cette option reste peu connue du grand public et peut susciter de multiples interrogations.

En réalité, comme le montre la pratique du Swiss Arbitration Centre, la plupart des procédures d'arbitrage se déroulent de manière simple, et les règles énoncées dans le Règlement suisse d'arbitrage international fournissent un cadre clair et flexible pour une résolution efficace des litiges.

La procédure débute en effet par le dépôt d'une Notification d'arbi-

trage auprès du Secrétariat du Swiss Arbitration Centre par voie postale ou électronique. Il s'agit d'une courte écriture, qui décrit brièvement le litige et les principaux aspects procéduraux. La partie défenderesse dispose ensuite d'un délai pour déposer une Réponse à la Notification d'arbitrage. Il s'agit une fois encore d'une écriture assez brève.

C'est en principe dans ces deux écritures que les parties désignent le ou les arbitre(s) qui devront trancher le litige. Si elles n'y parviennent pas, la Cour du Swiss Arbitration Centre procédera à la nomination du ou des arbitre(s) qui constituent le tribunal arbitral en prenant en considération les circonstances propres à chaque affaire. De

manière générale, la Cour et son Secrétariat interviennent afin d'assurer le bon déroulement de

la procédure et de rendre des décisions telles que prévues par le Règlement suisse d'arbitrage international.

Une fois confirmé par la Cour, le tribunal arbitral prend contact avec les parties pour définir les règles procédurales et le calendrier de l'arbitrage. Les parties jouissent d'une grande liberté : elles peuvent notamment s'accorder sur la langue de la procédure, le nombre d'écritures, la durée d'une éventuelle audience, les délais, etc. En cas de désaccord sur ces questions, le tribunal arbitral est là pour trancher.

La procédure se conclut en principe par la reddition d'une sentence arbitrale, par laquelle le tribunal arbitral tranche le litige qui lui est soumis. En principe, les sentences arbitrales sont rendues entre six mois et un an et demi après la confirmation du tribunal arbitral. La sentence ne peut faire l'objet d'un recours que devant le Tribunal fédéral, et les motifs de recours sont relativement limités. ■

■ CONTACT ET INFORMATIONS :
www.swissarbitration.org/ ou
centre@swissarbitration.org

Retrouvez-nous aussi sur Instagram !  cci_geneve



Et si vous mettiez notre savoir-faire dans vos séminaires ?

Le matin, le midi ou le soir, vous choisissez l'heure de votre séminaire ou webinaire, nous nous chargeons de tout : de la conception des invitations au compte rendu de l'événement, en passant par les inscriptions, la promotion et l'accueil.

Nous avons l'expérience, **vous n'avez que des avantages.**
 Notre équipe du pôle Événements répond volontiers à vos demandes sur events@ccig.ch.



La Chambre au fil du temps

Cette année-là... 1887



Le saviez-vous ? Cette nouvelle rubrique présente la CCIG à travers les dates importantes de son histoire, à raison d'une année chaque mois.

Les Ports Francs et Entrepôts de Genève sont créés à l'instigation de la Chambre de commerce de Genève. À l'origine, l'idée est de réduire le nombre d'échanges commerciaux afin de diminuer les étapes au cours desquelles des taxes ou des droits de douane sont perçus.

Très vite, toutes les marchandises qui y sont stockées sont considérées comme étant en transit : les droits de douane et les impôts ne sont donc dus que si elles quittent l'entrepôt. Aujourd'hui société anonyme, les Ports Francs et Entrepôts de Genève sont spécialisés dans l'entreposage et la logistique.

La société offre à sa clientèle la possibilité de stocker des marchandises en régime dépôt franc sous douane ou en régime suisse. Elle est un acteur majeur de l'économie genevoise et bénéficie d'une renommée mondiale.

Il existe plusieurs lois concernant les ports francs et les objets qu'ils contiennent, le transfert international des biens culturels et l'obligation de tenir des inventaires. ■

Retrouvez tout l'historique de la Chambre au petit Musée de la CCIG lors de votre prochain passage.

<https://tinyurl.com/MuseedelaChambre>

Une nouvelle tête à la CCIG !

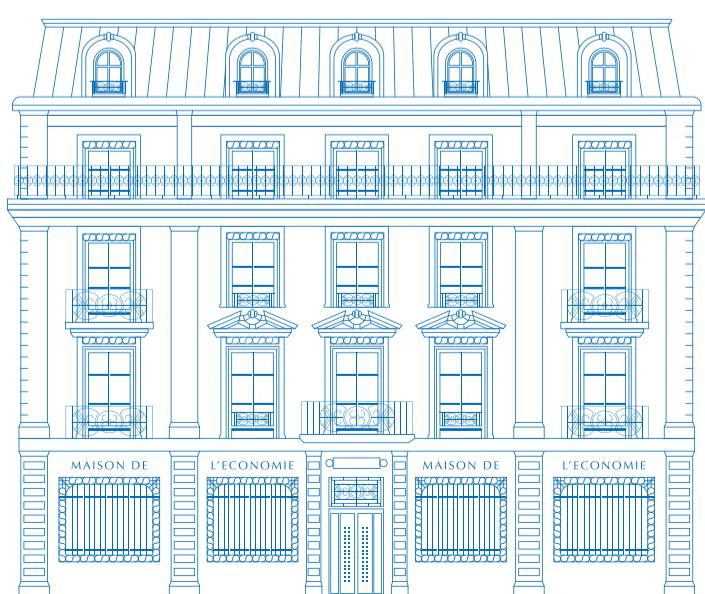


Le département Communauté et services a le plaisir d'accueillir une nouvelle collaboratrice.

Après un Bachelor en relations internationales à Genève, **Fama Mady Dia** a été engagée par la Michelangelo Foundation for Creativity and Craftsmanship en qualité de stagiaire en journalisme et coordination d'événements.

Elle a ensuite relevé un nouveau défi en travaillant un an à Dakar comme Chargée de projets responsable d'un concept store éphémère et d'événements dans le cadre de la Biennale.

Fama a rejoint la CCIG pour développer la communauté des Membres et assurer la bonne continuation des événements et des services qui leur sont proposés. ■



Partenaire

Skynight SA et le Groupe SNEF lancent AV Systems, une nouvelle société spécialisée dans l'intégration audiovisuelle

Acteur incontournable en Suisse dans le domaine du spectacle et de l'événementiel, Skynight a développé ses activités il y a plus de 35 ans en renforçant les principaux piliers de son métier : sonorisation, éclairage, vidéo, structures scéniques. Skynight a aussi été appelé à réaliser de nombreuses installations permanentes.

Nicolas Walser, CEO de Skynight SA : « Depuis quelques années, l'intégration audiovisuelle a pris une importance considérable car les outils techniques de communication sont devenus essentiels aux entreprises et dans le secteur public. Nous avions d'ailleurs décidé au début de 2020 de créer une cellule spécifique pour mieux répondre à toutes les demandes. L'arrivée du Covid a malheureusement freiné nos ambitions. Néanmoins, durant cette même période, avec des techniciens habituellement dédiés aux prestations, nous avons réalisé l'intégralité des installations de Millennium, un centre administratif de 40 000 m². L'énorme travail fourni pour ce chantier nous a confortés dans notre stratégie de développement. Considérant l'ampleur du marché et afin de l'aborder de manière optimale, il était préférable de rechercher un partenaire disposant d'une très solide expertise et de savoir-faire dans le domaine.

De là est née l'idée d'une joint-venture avec le Groupe français SNEF, présent dans plus de 30 pays. »

Crée en 1905, SNEF est l'entreprise sur laquelle s'est bâti le Groupe du même nom. Elle réunit tous les métiers historiques autour de l'élec-

tricité : des procédés industriels (instrumentation, contrôle commande, automatisme) et du génie climatique. SNEF regroupe plus de 70 agences sur l'ensemble du territoire français. Son entité audiovisuelle existe depuis une vingtaine d'années... SNEF Audiovisuel accompagne des entreprises dans la migration de leurs outils audio-vidéo, de l'analogique vers le numérique. Les solutions se transforment maintenant pour mieux s'intégrer dans la démarche IT globale. Les outils collaboratifs évoluent vers des outils immersifs.

La promesse de ce partenariat porté par la complémentarité de deux expertises sera d'offrir des solutions globales sur mesure. Forts de compétences pointues et d'un travail constant de veille technologique, les techniciens et spécialistes de AV Systems auront vocation à guider et accompagner leurs clients vers des solutions innovantes, performantes et éprouvées, quels que soient les environnements ; stades, salles de sports, auditoriums, salles de conférences, musées, espaces expographiques...

Le niveau d'exigence qu'appliquera AV Systems intégrera tous les critères d'écoresponsabilité. Skynight SA et le Groupe SNEF s'engagent

Réalisations Skynight en Suisse

Millennium Lausanne : auditorium modulable, centre de conférences, salle de gala, discothèque, 2 restaurants, 3 parkings, 7 étages et de nombreux couloirs équipés...



Musée Camille Bloch, Jura : des installations à haute fréquentation...

pleinement dans la décarbonation de l'industrie et l'atteinte de la neutralité carbone pour créer un avenir plus propre et plus durable à l'horizon 2035. Contribuer activement à la lutte contre le changement climatique sera également un enjeu quotidien pour AV Systems. ■

SKYNIGHT

AV Systems
14, rue des Sablières, 1242 Satigny
rodolphe.roellinger@avsystems.ch

Réalisations SNEF en France

Stade Vélodrome, Marseille : sonorisation d'animation touring compatible. 190 enceintes type Line array, 520 kW d'amplificateurs, régie audio.



Salle du Conseil, Lyon : écrans rétractables motorisés, sonorisation conférence, automation avec dalle tactile.



swisscom

QR code

Donnez plus d'amour à votre IT.

En nous confiant l'informatique de votre PME.

Prêt·e·s. Ensemble.

Agenda

Jeudi 16 novembre 2023 de 8 h à 9 h 30 - CCIG

Rencontre avec Delphine Bachmann, Conseillère d'État – Sa vision sur l'attractivité de Genève

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



Vendredi 17 novembre 2023 de 12 h à 14 h - CCIG

Rencontre du Management durable - Pourquoi et comment mettre en place l'économie circulaire en entreprise ?

En partenariat avec la HEG et l'État de Genève

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



Mercredi 22 novembre 2023 de 7 h 30 à 9 h - CCIG

Comment bâtir des stratégies durables pour nos PME autour des principes ESG

Organisation : Association Swiss export, en partenariat avec la FER et la CCIG

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



Mardi 28 novembre 2023 de 11 h 45 à 14 h - CCIG

Les richesses humaines au cœur de la stratégie d'entreprise : quels rôles et quels enjeux pour les conseils d'administration ?

Organisation : SwissBoardForum, CCI France-Suisse, en collaboration avec la CCIG

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



Jeudi 30 novembre 2023 de 7 h 45 à 9 h 45 - CCIG

Table ronde du Grand Genève #4 – Formation et métiers de demain dans le Grand Genève : comment anticiper les besoins pour les entrepreneurs ?

Organisation : CCI France-Suisse avec la CCIG, la DG DERI, le Pôle métropolitain du genevois français et la MED74

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



Un partenariat pour l'avenir

La CCIG devient partenaire avec Cadschool, leader de la formation dans le domaine digital en Suisse romande. L'objectif commun est de permettre aux entreprises et aux indépendants de développer leurs affaires avec les outils et techniques du marketing digital. Animés par des professionnels, ces cours en exploitent les meilleures pratiques pour accroître la visibilité en ligne, savoir se connecter avec les audiences, stimuler la croissance et concrétiser les contacts avec les prospects chauds. Inscrivez-vous ! ■

<https://tinyurl.com/Formation-digital>



CCIG

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Maison de l'économie
Bd du Théâtre 4 – 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 819 91 11
www.ccig.ch



Les défis de l'indépendance énergétique



21^e ÉVÉNEMENT ÉCONOMIQUE

Inscrivez-vous!

Depuis plus d'une décennie, la situation énergétique de Genève connaît une évolution favorable. Mais l'approvisionnement du Canton dépend encore fortement de ressources provenant de l'extérieur de son territoire.

Quel est l'impact sur l'économie genevoise ?
Quelles sont les solutions pour nos entrepreneurs ?

Mardi 5 décembre prochain de 17 h 30 à 21 h 00, à l'Institut Florimont, l'Événement économique de la CCIG propose d'en débattre. Cette soirée sera l'occasion de présenter la 16^e Étude économique, publiée par la CCIG et la BCGE.

N'hésitez pas à vous inscrire à ce rendez-vous annuel
<https://tinyurl.com/Evenement-economique>



Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève



Russell Bedford
taking you further
Russell Bedford Fiduciaire Genève SA



groupe
mutuel

GONET
BANQUIERS 1845

OR



CGN

swisscom

ARGENT

soft finance

MEDIA ONE

CONTACT

NESPRESSO
PROFESSIONAL

BRONZE

Allianz

Protectas

PORTS FRACS
ET ENTREPOSÉS DE GENÈVE SA

SIG

EXECUTIVE TRAVEL

INSTITUT FLORIMONT

integral Groupe

Vitol

MIGROS GENÈVE

DURABILITÉ
SUCAFINA

INTERNATIONAL
P&G

ENTREPÔSAGE
HARSCH

JTI
EVERSHEDS SUTHERLAND

Hilton
GENEVA HOTEL & CONFERENCE CENTRE

HOSPITALITÉ
BALESTRAFIC